



CONTEXTE

Les secteurs traditionnels d'activité de l'électricité, l'électronique, le transport d'énergie, les télécommunications... se sont élargis en raison des multiples applications de l'électricité et de l'informatique. étant donnée la généralisation de l'électronique, de l'électrotechnique et de l'informatique industrielle, les compétences du diplômé GEII sont également appréciées dans des secteurs aussi divers que : l'aéronautique et l'espace, les transports, l'automobile...

DOMAINE & MÉTIERS

Domaines

Automobile et ferroviaire (constructeurs et équipementiers),
Aéronautique et défense,
Santé (instrumentation et télé santé),
Énergie et Électronique de puissance,
Télécommunications, Habitat (domotique), Électronique Grand Public (électroménager, etc.)

Métiers

- Technicien d'intervention
- Technicien de maintenance
- Technicien en bureau d'étude et méthodes
- Chargés d'études et/ou d'essais
- Responsables d'équipes, de projets, produits, micro-informatique
- Cadre technico-commercial

DIPLÔME



La formation conduit au Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Electrique et Informatique Industrielle (DUT GEII), diplôme délivré par l'Institut de Technologie du Conservatoire National des Arts et Métiers

LIEU DE FORMATION

LE CNAM

61 rue du Landy
93210 La Plaine Saint Denis

DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

le **cnam**

PROGRAMME SUR 2 ANNÉES

COMPOSANTS, SYSTÈMES ET APPLICATIONS

- Energie
- Système d'information numérique
- Informatique
- Système électronique
- Automatismes
- Réseau
- Automatique
- Modules complémentaires

INNOVATION PAR LA TECHNOLOGIE ET LES PROJETS

- Outils logiciels
- Etudes et Réalisation d'ensembles pluritechnologiques
- Projet personnel et Professionnel
- Compétences projets
- Adaptation – Méthodologie pour la réussite universitaire
- Modules complémentaires

FORMATION SCIENTIFIQUE ET HUMAINE

- Anglais
- Mathématiques
- Expression et communication
- Physique
- Droit – Economie
- Modules complémentaires

MÉMOIRE DE DUT

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Concevoir des systèmes d'acquisition et de traitement de données, de détection et de transmission de signaux,
- Définir et exploiter des équipements électriques de puissance et les systèmes de commande associés,
- Mettre en œuvre des solutions de transmission de données entre systèmes et réseaux locaux en automatismes.

Partenaires principaux



THALES

L'ORÉAL



Retrouvez plus d'informations sur le site ingenieurs2000.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Contrat d'apprentissage DUT

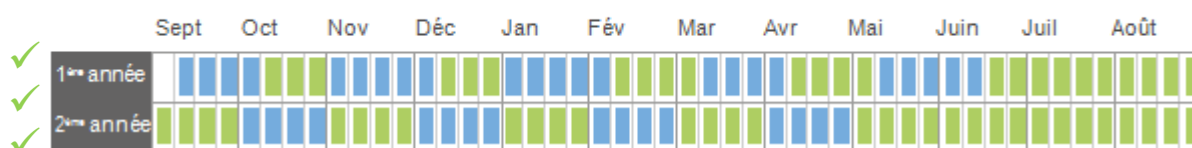
✓ TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage de 24 mois en continu, régi par le Code du Travail

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

1 200 heures d'enseignements

■ Ecole ■ Entreprise



✓ INGÉNIEURS 2000 ET L'INTERNATIONAL...

L'entreprise, dans la mesure du possible, doit permettre à son apprenti de s'impliquer dans les projets internationaux.

Séjour individuel et/ou collectif

Sur la période professionnelle => fortement conseillée

Sur la période académique => pas de participation financière de l'entreprise liée au séjour

✓ REMUNERATION

L'apprenti bénéficie d'un statut de salarié à temps plein. Il est rémunéré pendant toute la durée de sa formation (y compris pendant les périodes écoles). Sa rémunération est :

Soit en pourcentage du SMIC.

Soit, et si cela est plus favorable, en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspondant au poste occupé.

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Avant 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
De 18 à 20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*

* ou du SMC.

Faites une simulation de coût sur :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_5641

✓ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Entreprises assujetties à la TA : la formation est financée uniquement par la taxe d'apprentissage au moyen du Quota, Hors Quota et CSA (si assujettie)

Entreprises non assujetties à la TA : facturation du coût de la formation annuelle

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

1 tuteur entreprise et 1 tuteur école

Un suivi et une évaluation qui impliquent l'entreprise et l'école (co-évaluation à 50/50)